

Déclaration au CCE 26 Octobre 2017

Location Gérance

L'entreprise souhaite passer certains hypermarchés non rentables de façon récurrente en location gérance. Si à une certaine époque, âge d'or du format hypermarché, la mutualisation des résultats permettait de cacher des contre-performances aujourd'hui cela devient de plus en plus difficile.

Le SNEC demande à ce que ce phénomène soit limité et ne laisse pas la place à la tentation d'une rentabilité facile.

Notre métier a toujours été de vendre de la marchandise et pas uniquement de la livrer et la facturer à un point de vente.

Mais, au titre du pragmatisme et de la révolution des habitudes d'achat des consommateurs, le SNEC peut entendre et comprendre cette nouvelle orientation. Cela peut effectivement sauver des emplois. Néanmoins la perte du statut social attaché à notre Convention Collective n'est pas neutre pour les salariés concernés. La CFE-CGC AGRO milite d'ailleurs pour augmenter le statut social des salariés des enseignes franchisées.

Pour l'encadrement concerné par ces passages en location gérance, le problème est plus ardu. En effet, il s'agit bien souvent d'une double peine : perte du statut social + perte de son emploi à court ou moyen terme.

Le SNEC demandera à la DRH Hypermarchés d'étudier attentivement le reclassement éventuel des cadres et agents de maîtrise ou toute autre mesure pouvant satisfaire le personnel touché.

Personne ne devra rester au bord de la route.